

CULTURE DU TABAC.

(SUITE.)

Soins à donner au tabac.—Aussitôt que le tabac est parvenu à une certaine hauteur, (deux ou trois pieds environ) on l'étête, afin que la plante étant privée de sa cime, la sève puisse se répartir plus abondamment dans les feuilles. On comprend qu'on ne faisant pas cette opération, une grande quantité de sève s'en irait dans la tête de la plante, et qu'ainsi les autres parties seraient privées de cette sève. Dans le même but, on retranche toutes les feuilles mal venantes, situées trop près de la terre, et par conséquent exposées à la pourriture: il en est de même de tous les bourgeons qui poussent sur chaque feuille, et qui ne manquent point d'apparaître aussitôt après l'étêtement. On répète cette opération autant de fois qu'il reparait de bourgeons.

On ne doit pas laisser croître sur chaque pied plus d'une douzaine de feuilles. Par ce moyen, celles-ci prennent nécessairement un très grand développement. Ainsi, elles atteignent jusqu'à 30 et même 36 pouces de longueur, sur une largeur de 12 à 18 pouces.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que le tabac est mûr, on le rentre.

On reconnaît qu'il est mûr quand la feuille commence à devenir marbrée, jaunâtre, et quand le tronc [coton] commence à durcir; cette opération se fait par un beau jour, et un temps clair. Le soleil doit chauffer assez pour que ses rayons puissent faner les feuilles aussitôt qu'elles sont abattues. Cela le rend plus facile à transporter, et les feuilles sont moins exposées à se briser.

On ne doit abattre que ce qu'on peut rentrer et prendre le même jour. De cette manière on n'est pas exposé à souffrir des dommages par des pluies subites, ou par la rosée, qui fait toujours tort au tabac, et lui ôte de sa valeur.

Je préfère ce procédé à tout autre, parce qu'il prend une couleur jaunâtre en séchant, et que par les autres procédés, tel que de le faire chauffer en javelle aussitôt après la coupe, une partie garde une couleur verdâtre, et conserve un goût de vert qui lui fait perdre beaucoup de sa valeur.

Voici ma méthode pour le pendre. Je me sers de fil de fer de la grosseur d'un brin de fil, ou de ficelle.

J'attache d'abord un pied de tabac

que je laisse pendre d'un côté d'une perche placée à cet effet, puis j'attache un autre pied de tabac de manière qu'il pende de l'autre côté de la perche, mais un peu de côté.

Les étoiles, dans la figure suivante, indiquent la place de chaque pied de tabac.

Perche. * * * *

Ce procédé est très avantageux et économique. Il ne faut pas placer les pieds de tabac trop rapprochés les uns des autres. Cela l'occasionnerait à noircir; il faut aussi lui donner autant d'air que possible durant le jour. Aussitôt qu'il est sec, on le décroche, et on le met en tas pour lui faire subir une douce fermentation; c'est pendant ce temps qu'il absorbera le reste de la sève qui pourrait encore se trouver dans le tronc. Il augmentera ainsi de force, et aura une plus belle couleur.

Le reste se fait suivant le parti que l'on veut tirer du tabac, eu égard aux besoins des marchés environnants.

ANT. CASAVANT.

POST SCRIPTUM.—Mon but, en publiant les notes qui précèdent, a été simplement d'être utile. Si quelqu'un connaissait une autre manière de cultiver le tabac qui fût plus avantageuse, je l'engagerais à la faire connaître par le moyen du *Journal d'Agriculture*. Il rendra service à un grand nombre.

J'ajouterai que tous ceux qui possèdent quelques secrets en agriculture et qui suivent un mode de culture qui leur est avantageux, devraient le faire connaître. C'est ainsi, en se communiquant les uns aux autres leurs connaissances par le moyen du journal, que les agriculteurs feront des progrès.

ANT. CASAVANT.

EDUCATION DES POULAINS. — Commencée dès sa naissance et conduite d'après les principes que nous devons suivre pour l'éducation des poulains, l'éducation du jeune cheval n'est qu'un jeu pour celui qui aime les chevaux et a la patience nécessaire à tout instituteur. L'homme qui n'est pas maître de lui-même, qui s'abandonne à la colère et à la violence, ne doit pas se mêler de faire l'éducation des jeunes chevaux.

Si le jeune cheval est resté presque sauvage, c'est-à-dire si l'on n'a encore rien exigé de lui jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, la tâche est difficile; elle l'est encore plus s'il a déjà été gâté par de mauvais traitements. Dans l'un et l'autre cas, on ne réussira toujours que par les mêmes moyens, douceur et patience en sachant à propos être sévère; mais cette sévérité ne sera le plus souvent que dans la voix

et le regard. On commence l'éducation du cheval de quatre à cinq ans comme si on avait affaire à un poulain de six mois. Ce jeune cheval a déjà la crainte de l'homme; loin de le traiter de manière à augmenter cette crainte, il faut chercher à la dissiper et à la remplacer par la confiance et l'affection. Quand on y sera parvenu, tout le reste deviendra facile. Si celui qui doit dresser un jeune cheval en a peur, il n'en tirera jamais rien. Ce sont presque toujours ceux qui ont peur des chevaux qui les gâtent par des coups donnés mal à propos. Pour dresser un cheval difficile il faut de la hardiesse, du sang-froid et de la patience. La force physique est parfois inutile; si on ne l'a pas soi-même, on peut se servir d'un aide..

Le cheval reconnaît parfaitement la crainte ou seulement l'hésitation de ceux qui l'approchent. Il faut autant que possible se mettre à l'abri des coups de pied, mais il faut agir comme si on ne les craignait pas.

Messieurs les Rédacteurs,

Les journaux annoncent l'intérêt tout spécial que nos législateurs portent à l'agriculture. C'est bien là ce qui doit fixer l'attention de tous les vrais amis du Canada puisque c'est la première base de la prospérité et du bonheur de la Province.

Monsieur le docteur Larnie a donné un plan qui a dû lui nécessiter beaucoup de travail, mais il me semble qu'il ne promet pas assez d'être efficace pour dépenser une somme si considérable, simplement pour l'administration, (à peu près \$13,680.00) tandis que \$1,440.00 seulement seront employés directement à l'amélioration du sol. Il faudrait, pour tirer parti de ce plan, posséder des fortunes colossales. Quant à Monsieur Bellerose, je crois qu'il a eu tort de décréter la mort des sociétés d'agriculture, parcequ'elles ont, dit-il, fait du bien.

Tout démolir sans moyens de rebâtir, du moins que je sache: beau système tant de fois rêvé, tant de fois essayé, bien digne d'être l'œuvre d'un homme d'imagination. M. Bellerose avait oublié sans doute les beaux pâturages, les belles récoltes, les beaux animaux de toute espèce de son comté, quand il a exprimé cette idée.

J'ai l'honneur, etc.,

A. VANDANDAIGUE.